



Compte rendu de décision

Décision de la Commission sur la demande de protection de renseignements confidentiels en vertu de l'article 12 des *Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*

Demandeur : Ontario Power Generation Inc.

Objet : 24-H3 – Demande de permis d'Ontario Power Generation pour la construction d'un réacteur BWRX-300 sur le site du projet de nouvelle centrale nucléaire de Darlington

Séance : Audience publique en 2 parties, la Partie 1 a eu lieu le 2 octobre 2024, et Partie 2 aura lieu les 8, 9, 10, 13 et 14 janvier 2025

La Commission a examiné la demande¹ d'Ontario Power Generation visant à tenir une séance à huis clos lors de la Partie 2 de l'audience publique afin de discuter des renseignements confidentiels relatifs à la demande de permis de construction d'un réacteur BWRX-300 dans le cadre du projet de nouvelle centrale nucléaire de Darlington (PNCND). Cette demande a été déposée conformément à l'article 12 des [Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire](#) (les Règles).

Il s'agit de la sixième demande de protection de renseignements confidentiels présentée par OPG à l'égard des renseignements versés au dossier de sa demande de permis de construction d'un réacteur BWRX-300 dans le cadre du PNCND. La Commission s'est prononcée sur les 5 autres demandes d'OPG dans 3 comptes rendus de décision diffusés le [29 octobre 2024](#)², le [28 novembre 2024](#)³ et le [3 décembre 2024](#)⁴.

La décision de la Commission à l'égard de cette affaire, aux fins de la présente séance, est documentée au tableau 1 ci-après.

¹ Request for Confidentiality of Material Submitted in Relation to CNSC Staff CMD 24-H3.1B, OPG, 5 décembre 2024.

² Compte rendu partiel de décision – Décision de la Commission sur une demande de protection de renseignements confidentiels – Demande de permis d'Ontario Power Generation pour la construction d'un réacteur BWRX-300 sur le site du projet de nouvelle centrale nucléaire de Darlington, CCSN, 29 octobre 2024.

³ Compte rendu de décision – Décision de la Commission sur une demande de protection de renseignements confidentiels – Demande de permis d'Ontario Power Generation pour la construction d'un réacteur BWRX-300 sur le site du projet de nouvelle centrale nucléaire de Darlington, CCSN, 28 novembre 2024.

⁴ Compte rendu de décision – Décision de la Commission sur une demande de protection de renseignements confidentiels – Demande de permis d'Ontario Power Generation pour la construction d'un réacteur BWRX-300 sur le site du projet de nouvelle centrale nucléaire de Darlington, CCSN, 3 décembre 2024.

Tableau 1 : Décision				
Titre du document	Les renseignements seront protégés		Mesure(s) à prendre	Détermination
	Oui	Non		
1. Detailed Responses to Commission's Questions in CMD 24-H3-Q ⁵ from Part 1 DNNP Licence to Construct Application Hearing	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La Commission rejette la demande d'OPG visant à tenir une séance à huis clos.	Dans la mesure du possible, les renseignements versés au dossier de l'audience devraient être mis à la disposition du public, et les discussions à l'égard de ces renseignements devraient être publiques. La Commission conclut que les renseignements fournis par OPG ne justifient pas la tenue d'une séance à huis clos pour le moment.

La Commission a conclu ce qui suit :

- l'intérêt public quant à une audience publique et la divulgation de la preuve l'emporte sur les raisons données pour protéger les renseignements

Par conséquent, la Commission rejette la demande d'OPG visant à tenir une séance à huis clos.

La Commission peut tenir une séance à huis clos avec OPG si elle détermine qu'elle a besoin de renseignements confidentiels supplémentaires pour rendre une décision. Si la Commission décide de tenir une séance à huis clos, elle en fera part aux participants à l'audience, le cas échéant.

Document original en anglais signé le 23 décembre 2024 (e-Doc 7422492).

Pierre Tremblay
Président de la Commission

Date

⁵ Questions des membres de la formation de la Commission à l'égard de la demande d'OPG visant à construire 1 réacteur BWRX-300 sur le site du projet de nouvelle centrale nucléaire de Darlington (PNCND), CCSN, 11 octobre 2024.